

Information aux organisations faitières, aux professionnels de la santé et aux institutions sanitaires et sociales sur les commandes de matériel de protection payant COVID-19

6 janvier 2021

Nouvelle procédure pour la commande et la livraison du matériel de protection individuelle payant

Pour parer à la pénurie de matériel de protection lors de la première vague de la pandémie, le Service de la santé publique, en collaboration avec l'Institut Central des Hôpitaux (ICH) et le Service de la mobilité, avait mis en place un système de commande et de livraison de matériel de protection.

Ayant été mis en place dans l'urgence, ce système n'était pas prévu pour perdurer dans le temps, notamment en raison des fonctions habituelles incombant aux Services de la santé publique et de la mobilité. De plus, ce dernier ne peut pas assumer gratuitement les livraisons sur le long terme.

Etant donné l'évolution épidémiologique et l'augmentation des commandes passées, nous avons recherché avec l'Institut Central des Hôpitaux le moyen de pérenniser ce système tout en l'optimisant au maximum. Ainsi, dès le 11 janvier, un nouveau processus de commande online de matériel de protection entre en vigueur et se présente comme suit :

- Chaque partenaire (médecins, dentistes, physios, cliniques, institutions,...) recevra dans les jours à venir un courrier ou un email attribuant un login et un mot de passe pour le « e-shop » créé par l'ICH
- Vous passez ensuite vos commandes de matériel (masques, gants, blouses, lunettes,...) via le « e-shop » créé par l'ICH sous le lien suivant :
<https://extranet.institutcentral.ch/secure/fr/shop/>
- La poste est chargée d'acheminer les colis. Les tarifs et les délais de livraison sont les suivants :
 - o de fr. 10.50 le colis en priority (courrier A), livraison 24 heures
 - o de fr. 9.90 le colis en economy (courrier B), livraison 48 heures
- Si le volume de la commande dépasse le volume des colis usuel (palettes par exemple), l'ICH prendra contact avec vous pour définir les modalités de livraison avec un prestataire au cas par cas.
- Si vous le souhaitez, vous pourrez également venir retirer gratuitement votre commande directement au centre logistique de notre réserve cantonale, situé à la rue de la Piscine 10 à Sion. Le matériel sera disponible 48 heures (jours ouvrables) après votre commande. Merci de le mentionner lors de la validation de votre commande dans l'onglet « Méthode de livraison ».

Les tarifs de livraison sont amenés à évoluer car ils sont tributaires du volume qui sera traité et de la situation générale du marché. Nous vous

encourageons à regrouper au maximum vos commandes pour limiter vos frais de livraison.

- Le service après-vente est assuré par l'ICH. Vous pouvez poser vos questions par mail à l'adresse : covid.commandes@hopitalvs.ch

Le Service de la santé publique et le Service de la mobilité ne participent donc plus au processus mais restent en soutien notamment en cas de commande importante d'un partenaire.

Ces prestations sont exclusivement réservées aux professionnels de la santé et aux services de l'Etat. Nous nous réservons le droit d'accepter ou de refuser d'autres partenaires.

Nous vous encourageons à utiliser au maximum ce canal de distribution afin de maximiser l'effet de volume sur les prix. De plus, cela permettra également de faire rouler plus facilement les différents stocks de sécurité et éviter ainsi l'échéance des dates de péremptions.

Durée de validité

Cette procédure est valable pour une durée indéterminée.

Dr Christian Ambord
Médecin cantonal

M. Victor Fournier
Chef de service